

De nouveaux outils pour stimuler la démocratie

Le professeur de théorie politique Matteo Gianni a été mandaté par le canton pour réfléchir à un dispositif permettant d'augmenter la participation politique des résidents étrangers



L. GILLIERON/KEYSTONE

Le canton de Genève connaît le taux le plus élevé de résidents étrangers de Suisse avec 41% de la population. 59% d'entre eux vivent depuis au moins huit ans dans le pays et possèdent le droit de vote au niveau communal. Dans les faits, ce droit est peu utilisé et pour les 41% restant il est inexistant. Cette situation interpelle le Bureau cantonal de l'intégration des étrangers (BIE) qui, dans une perspective de vivre-ensemble, souhaite favoriser la participation politique non-conventionnelle, c'est-à-dire qui ne requiert pas de droits politiques. Un mandat d'une année a été donné à l'Institut d'études de la citoyenneté (SdS) pour mener une réflexion sur la mise en place d'un dispositif allant dans ce sens. Le BIE s'engageant ensuite à l'appliquer, en commençant par une phase pilote en ville de Vernier.

«Une fois cette approche définie, il nous a semblé essentiel d'inclure les citoyens au processus, car nous ne pouvons pas demander à un groupe de s'intégrer tout seul», poursuit le professeur Gianni. Il insiste également sur l'aspect délibératif du forum. En échangeant, les participants seront amenés à dépasser leur propre intérêt pour prendre des décisions dans l'intérêt de la collectivité. Des formations à la délibération ou des cours de langues devraient être envisagés pour assurer la qualité des débats. Les thèmes seraient proposés par un forum constitutif ou suggérés par la municipalité. Quant à la composition du groupe, de quinze à vingt personnes, elle dépendrait du sujet et devrait inclure des personnes affectées par les décisions.

CARTE MUNICIPALE

Dès février 2017, un travail de documentation théorique autour de l'idée d'un forum délibératif et des prérequis nécessaires a été mené par le professeur Matteo Gianni, avec l'aide de deux docteurs, Victor Sanchez-Mazas et Sarah Fiorelli. Les résultats de cette réflexion, publiés sous forme de rapport, rassemblent plusieurs propositions. Liberté sera ensuite laissée aux communes de retenir celles qui leur semblent les mieux adaptées.

De l'avis des chercheurs, la municipalité devrait aussi s'engager à tenir compte des recommandations du forum. Enfin, la mise en place d'une carte municipale, qui développerait le sentiment d'appartenance, pourrait être une source complémentaire de motivation. Pour le responsable du projet, l'ensemble du processus devrait permettre de dynamiser la vie politique et de renforcer la cohésion sociale.

Point de départ de la réflexion: «si elles veulent stimuler la participation, les autorités doivent avancer des raisons légitimes et morales qui expliquent pourquoi il est bien de participer», expose Matteo Gianni. Les chercheurs ont alors inversé les propositions et considéré le dispositif comme un vecteur d'intégration culturelle et sociale.

La mise en œuvre d'un projet pilote à Vernier commencera début 2019 par une séance d'information. Une assemblée constitutive aura lieu avant l'été et les forums sélectionnés seront agendés à sa suite. Cette phase pilote devrait durer jusqu'en juin 2021. «Il est rare qu'une démarche théorique puisse faire l'objet d'une application», se réjouit Matteo Gianni. —

Dans quelle mesure peut-on réduire ces inégalités?

Il est souvent difficile d'améliorer la participation parmi les groupes sous-représentés. Les facteurs qui influent par exemple sur la socialisation politique des jeunes sont difficilement corrigeables. En effet, la participation est fortement liée à l'intégration sociale. Encore en formation, sans enfants, les jeunes participent peu, mais le font davantage en avançant dans leur parcours de vie, un processus naturel qu'il est difficile de changer. Ensuite, l'expérience et la compétence politique leur fait défaut. Dans un pays exigeant du point de vue démocratique, l'expérience civique s'acquiert progressivement. Quand on a déjà voté plusieurs fois sur un même sujet, le travail pour s'informer devient moins chronophage. Là où l'État peut intervenir, c'est au travers de l'école, en confiant par exemple l'éducation civique à des politologues ou

en introduisant des cours de sciences politiques dans le cursus de maturité.

Rendre le vote obligatoire comme à Schaffhouse serait-il intéressant du point de vue démocratique?

Voter est un droit. Certes, il y a un devoir civique à utiliser ce droit, mais il ne doit pas devenir une obligation. Il y a des raisons rationnelles pour ne pas voter. Si l'on force les 50% d'abstentionnistes à le faire, on risque bien d'aboutir à un vote aléatoire. —

L'ABSTENTION SUISSE EN CHIFFRES

Au cours du XX^e siècle, la participation des Helvètes dans les urnes a diminué de manière linéaire, passant de 80% aux élections de 1918 à une moyenne de 45% dès les années 1970 pour les votations. Concernant les élections, la baisse s'est fait ressentir plus tard, au milieu des années 1990, où le taux d'abstention a dépassé les 50%.

Des fluctuations assez importantes – de 30% à 60% de participation – sont aujourd'hui enregistrées selon les votations, en fonction de l'importance du thème et de l'intensité de la campagne. Le record est détenu par la votation sur l'entrée dans l'Espace économique européen (EEE) en 1992, avec un taux de participation de 78,73%.